

Histoire de la féminisation des appellations au Québec

Gabriel Martin

Volume 23, numéro 4, 2018

Afficher ses couleurs du Moyen Âge à aujourd'hui

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/88138ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Martin, G. (2018). Histoire de la féminisation des appellations au Québec.
Histoire Québec, 23(4), 5–9.

par Gabriel Martin

Gabriel Martin est étudiant à la maîtrise en linguistique à l'Université de Sherbrooke. Il s'intéresse notamment aux questions qui concernent le français de variété québécoise, la lexicographie et les dynamiques sociolinguistiques liées aux enjeux de genre. Il dirige actuellement la préparation du Petit dictionnaire des grandes Québécoises, un collectif à vocation vulgarisatrice dont la parution est prévue pour 2018.

« Un jour, il faudra prendre le temps d'écrire, avec un grand souci du détail, l'histoire de la féminisation linguistique au Québec¹ », écrivait la linguiste Pierrette Vachon-L'Heureux, il y a un peu plus de 25 ans. Dans l'optique de contribuer à l'écriture de cette histoire, le présent article propose de faire une synthèse du pan lexical de l'histoire de la féminisation au Québec, du début du 20^e siècle à aujourd'hui. En plus d'y retracer les grandes lignes du mouvement, on s'y attarde aussi à quelques points de détails méconnus, révélés par un retour aux sources de première main.

Les balbutiements

Au Québec, l'idée de féminiser des appellations de personnes traditionnellement masculines, c'est-à-dire de leur trouver des formes féminines équivalentes, circule dès le premier quart du 20^e siècle. Dans les années 1910, la directrice de la revue *Pour vous mesdames* utilise ainsi des appellations féminisées sans les mettre en relief par quelque procédé typographique que ce soit : « Mais quel mal y aurait-il à voir une femme voter, devenir échevine [conseillère municipale], mairesse, conseillère législative, ministresse, être avocate, doctoresse, notaire, marchande, enfin avoir les mêmes occupations que les hommes²? »

À l'époque, la création et l'emploi de telles appellations attirent ponctuellement l'attention de quelques journalistes, chroniqueurs et langagiers. Ainsi, les commentaires émis des années 1910 aux années 1950 dans les publications canadiennes-françaises se positionnent essentiellement en faveur de la féminisation :

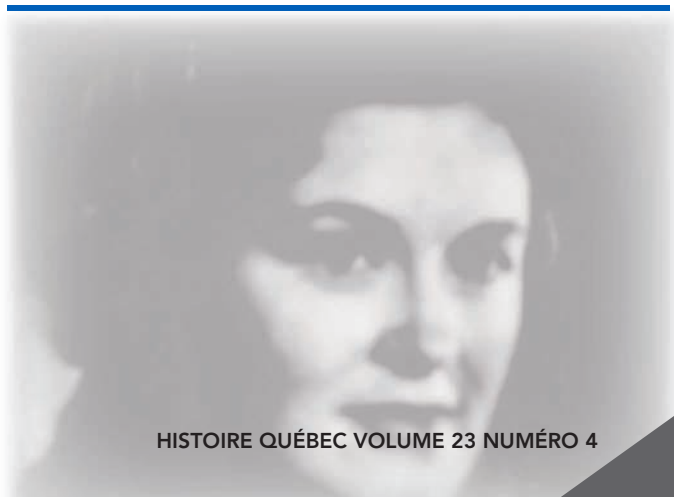
« Il faudra féminiser sans l'autorisation de l'Académie. [...] Avec la femme dans la politique et au Parlement, il faudra inventer des équivalents féminins à "orateur", à "législateur", à "sénateur", à "ministre", aussi, sans doute, et à d'autres mots dont il faudrait dorénavant faire fraternellement partage avec la femme, au nom de l'immortel et souverain principe de l'Égalité³. »

« "Une ancienne députée", "une journaliste distinguée". — Ne serait-il pas opportun de féminiser ainsi tous les noms masculins de profession, puisque aussi bien presque toutes les professions masculines sont aujourd'hui accessibles aux femmes⁴? »



Publicité électorale de 1961 où la candidate et future députée Claire Kirkland-Casgrain est présentée avec les titres masculins de *candidat officiel* et *député*.

(Source : *Le Devoir*, vol. 52, n° 291, 13 décembre 1961, p. 6. Domaine public.)



« En notre siècle de féminisme, n'y a-t-il pas un grand nombre de femmes [...] qui contribuent au succès de certaines industries nouvelles et même à l'avancement des découvertes scientifiques? Qui niera, par exemple, que M^{me} [Marie] Curie soit une *pionnière* dans le champ du radium? Il est donc une fois encore inexact d'affirmer que *pionnier* n'a pas besoin de féminin⁵. »

« On n'ose pas encore écrire *la professeure*, *l'ingénieure* comme on écrit *la supérieure*, *la prieure*. Il ne fait aucun doute qu'on y viendra un jour. On est rendu à *la députée*, *l'adjointe*. Qu'on ne s'arrête pas en route et que l'on écrive également *la sénatrice*⁶. »

À la fin des années 1960, un chroniqueur favorable à la féminisation des titres pose même cette question à l'allure de défi : « Qui osera ouvrir toutes les voies de la dérivation devenues nécessaires, mais bêtement interdites? Sera-ce le jeune Québec, la France millénaire ou quelque autre membre de la francophonie? » L'idée d'adopter des titres féminisés reconnus revient alors ponctuellement à l'ordre du jour, tant au Québec qu'ailleurs dans la francophonie. Elle fait d'ailleurs l'objet de discussions concertées dès 1969, lors de la deuxième assemblée plénière du Conseil international de la langue française⁸.

Malgré l'ouverture manifestée à leur égard au Québec, les dénominations féminisées demeurent méconnues du grand public et ne sont donc employées que marginalement durant les trois premiers quarts du 20^e siècle. Ainsi, jusqu'à la fin de sa vie politique en 1973, la politicienne Marie-Claire Kirkland est appelée *madame le député* et *madame le ministre* à l'Assemblée nationale du Québec⁹. L'accession de femmes à des postes qui leur étaient jusqu'alors généralement déniés n'infléchit que très peu l'usage général de la langue. Les luttes contre les stéréotypes de genre, conjointement à l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, s'apprêtent cependant à changer la donne¹⁰.

Le tournant de 1976

En février 1976, une première brèche s'ouvre : la publication du roman *L'Euguélionne*, rédigé par l'écrivaine Louky Bersianik en 1973, propage au sein des cercles féministes québécois l'idée selon laquelle la féminisation des appellations est un enjeu digne d'attention. L'ouvrage en trois parties, qui présente notamment un tableau de formes féminisées¹¹, marque les esprits par sa manière radicale de remodeler la langue. Simonne Monet rappelle par ailleurs combien le triptyque bersianikien a « étonné bien des lectrices et des lecteurs par le titre de son premier volet : « Nulle n'est prophète sur sa planète¹² ».

C'est toutefois en novembre de la même année que la question gagne réellement l'attention du grand public, lorsque l'élection du Parti québécois permet l'arrivée de

quatre femmes à l'Assemblée nationale. On demande alors à l'Office de la langue française d'étudier la question de la féminisation des titres, en prévision de la nomination éventuelle d'une femme à la présidence ou vice-présidence de l'institution¹³. Un mois plus tard, la députée Louise Cuerrier devient — sans doute plus tôt qu'on ne s'y attendait — vice-présidente de l'assemblée. En l'absence de directives formelles et dans l'optique de « forcer la langue à évoluer¹⁴ », elle déclare qu'on devra la nommer avec la formule boiteuse *madame le président* tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas féminisé l'ensemble des titres employés à l'Assemblée nationale.

Après les nombreux débats qui s'ensuivent dans les médias, l'Assemblée nationale adopte officiellement l'expression *madame la présidente* en mars 1979. Quatre mois plus tard, à la demande expresse du Conseil du statut de la femme¹⁵, l'Office de la langue française, qui ne s'était jusqu'alors prononcé que timidement¹⁶, publie un avis officiel, qui se positionne comme favorable à l'emploi des formes féminisées¹⁷. Cet avis, rédigé par la linguiste Marie-Éva de Villers¹⁸, favorise grandement la réussite de la féminisation des appellations au Québec. Des féministes qualifieront cette publication de « geste particulièrement novateur¹⁹ ». Dès qu'elle est mise au fait de la position de l'organisme gouvernemental, la politicienne Lise Payette signe *madame la ministre*²⁰, devenant ainsi la première à porter ce titre au féminin²¹.

La consolidation d'un standard québécois

Dans les années 1980, le Québec devient littéralement l'épicentre de la francophonie en matière de féminisation des appellations. Les actrices et acteurs des milieux militants (féministes, syndicalistes, universitaires...), dont les rédactrices de la revue *La Vie en rose* et quelques membres de la communauté uqamienne²², participent activement à l'avancement de cette cause.

Principale autorité linguistique en la matière, l'Office de la langue française étudie attentivement la question de la féminisation, au moyen d'enquêtes et de consultations durant la première moitié de la décennie. Les travaux de l'office, en plus d'entraîner la publication de quelques avis de recommandation officiels concernant les féminins des titres²³, lui permettent de publier un premier guide de féminisation, intitulé *Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage*²⁴. L'ouvrage, « déchainant ici le fou rire sur certains féminins insolites, là des haussements d'épaules, plus loin l'approbation, voire l'enthousiasme²⁵ », s'impose comme une source de référence crédible après quelque temps. Conformément à ce que suggérait une première étude d'opinion réalisée l'année précédente²⁶, une majorité de gens sont favorables à la féminisation.

Dans les années 1990, le mouvement se poursuit et rencontre de moins en moins d'opposition. La plupart des grandes organisations publiques et privées, lorsqu'elles



Couverture de la revue féministe *La Vie en rose*, qui a consacré un important dossier à l'enjeu de la féminisation du français en 1986. (Source : *La Vie en rose*, n° 38, « Parlez-vous française? », septembre 1986. Reproduction avec l'autorisation de Francine Pelletier.)

ne l'avaient pas déjà fait, commencent alors à féminiser les appellations de personnes employées dans les documents qu'elles publient. Les linguistes aménagistes commencent alors à décrire la féminisation comme un « trait spécifique du français québécois standard²⁷ ».

Se percevant comme la gardienne d'un pouvoir normatif exclusif à la France, l'Académie française réagit négativement à cette transformation de la norme et de l'usage québécois, susceptibles d'influencer le français hexagonal²⁸. Vers la fin de la décennie, des académiciens se prononcent ouvertement contre la féminisation, qu'ils qualifient d'arbitraire et de démagogique²⁹. Au Québec, les principales actrices du débat jugent que ces diatribes sont « au service d'un combat d'arrière-garde³⁰ » et qu'elles reposent sur des prétentions qui « attentent au génie de la langue française³¹ ». L'opinion générale leur donne raison, et les positions de l'Académie française n'infléchissent aucunement celles de l'Office québécois de la langue française³².

À la veille du nouveau millénaire, la féminisation est bien implantée dans l'usage québécois : elle fait l'objet d'« un large consensus au Québec, société qui joue un rôle de chef de file en la matière³³ ». Alors qu'au début des années 1970 l'on disait encore couramment de femmes de lettres comme Laure Conan, Gabrielle Roy ou Anne Hébert qu'elles étaient des *écrivains*, un peu moins d'un quart de siècle plus tard, on les dit exclusivement *écrivaines*.

L'enclenchement d'une nouvelle phase

Durant le premier quart du 21^e siècle, tous les dictionnaires québécois majeurs (*Usito*, le *Multidictionnaire*, le *Grand dictionnaire terminologique*...) présentent presque systématiquement les formes féminisées des appellations de personnes. Bien qu'elle imprime profondément l'usage contemporain du français au Québec, la féminisation lexicale y demeure tout de même en partie inachevée. Quelques formes féminisées (*cheffe*³⁴, *sauveuse*, *clowne*...) restent en effet absentes des principales listes normatives³⁵.

Au moment d'écrire ces lignes, des formes épiciques ou féminisées plus affirmées, telles que *professionnelle*³⁶ et *autrice*³⁷, gagnent de plus en plus l'attention de certains milieux militants, qui les emploient et en font la promotion³⁸. Comme nous le remarquons ailleurs, « les débats entourant la féminisation du français sont loin d'être clos. Au contraire, une nouvelle phase de ce mouvement sociolinguistique est tout juste en train de s'enclencher³⁹ ». Sans le moindre doute, l'histoire québécoise de la féminisation continuera sa marche pour de nombreuses années encore.

- 1 Vachon-L'Heureux, Pierrette, « Quinze ans de féminisation au Québec : de 1976 à 1991 », Québec, *Recherches féministes*, vol. 5, n° 1, 1992, p. 139.
- 2 Bélanger, Géorgina [sous le pseudonyme de Gaëtane de Montreuil] (1914), « Courrier du mois », Montréal, *Pour vous mesdames*, mai 1914, p. 253.
- 3 Anonyme (1918), « Les femmes au parlement », Montréal, *La Patrie*, 5 janvier 1918, 39^e année, n° 261, p. 4.
- 4 Degagné, Narcisse (1934), « Questions de français », Chicoutimi, *Le Progrès du Saguenay*, 4 octobre 1934, vol. 47, n° 48, p. 1.
- 5 Carrier, Alfred (1945), « Questions de français », Chicoutimi, *Le Progrès du Saguenay*, 27 septembre 1945, vol. 59, n° 7, p. 9.
- 6 Académie canadienne-française (1958), [Sans titre], Montréal, *Bulletin de linguistique*, mai 1958, n° 15, p. 1.
- 7 Poisson, Jacques (1967), « À la recherche du français », Montréal, *Le Devoir*, 28 août 1967, vol. 58, n° 198, p. 4.
- 8 Le Bidois, Robert, « Réforme orthographique et professions féminines », Paris, *Le Monde*, 23 avril 1969, 26^e année, n° 7550, p. 14.
- 9 Langevin, Suzanne (1992), « L'Assemblée nationale et la féminisation des titres : de madame le député à madame la députée », Québec, *Bulletin de la bibliothèque de l'Assemblée nationale*, novembre 1992, vol. 21, n° 2-3, p. 18.
- 10 Bouchard, Pierre, Noëlle Guilloton, Pierrette Vachon-L'Heureux (1999), *La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres : au Québec, en Suisse romande, en France et en Communauté française de Belgique*, Montréal et Bruxelles, Ministère de la communauté française; Louvain-la-Neuve : Duculot, 1999, p. 6.
- 11 Bersianik, Louky (1976), *L'Euguélionne : roman triptyque*, Montréal, La Presse, 1976, p. 231.
- 12 Monet, Simonne (1990), *Pionnières québécoises et regroupements de femmes*, vol. 1, « D'hier à aujourd'hui », Montréal, Éditions du remue-ménage, 1990, p. 13.
- 13 De Villers, Marie-Éva (2008), « La féminisation des titres au Québec », Conseil supérieur de la langue française, *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, 3^e édition, Montréal, Fides, 2008, p. 465-466.



Logo actuel de la Fédération des professionnelles, dans lequel est attestée la graphie épicique professionnelle, officiellement employée depuis 1998.

(Source : <http://fpcsn.qc.ca>. Reproduction avec l'autorisation de la Fédération des professionnelles.)



- 14 Vézina-Labrecque, Marité (1980), « Madame La — La féminisation des titres à l'heure du Québec », Québec, *La Gazette des Femmes*, octobre 1980, vol. 2, n° 5, p. 16.
- 15 Dupuis, Henriette (1985), « Les titres féminins : état de la question en France et au Québec », Québec, *Terminogramme*, mars 1985, vol. 28, p. 3.
- 16 En 1977, la première étude de la Régie de la langue française (devenue l'Office de la langue française durant la même année), bien que favorable à l'emploi de certaines appellations féminines (*la présidente, la sénatrice, la députée...*), recommande de s'en tenir aux formes strictement masculines pour les dénominations jusqu'alors sans équivalents féminins usuels (*le chef, le docteur, le juge magistrat...*). Ces positions préliminaires, résumées dans un article du Conseil du Statut de la femme (« Identité féminine et langue française », Québec, *CSF-Bulletin*, juin-juillet 1977, vol. 4, n° 3, p. 18-20.), ont été republiées par Marie-Éva de Villers (« Des titres et des femmes », Chicoutimi, *Études littéraires*, 1979, vol. 12, n° 3, p. 387-392.)
- 17 Office de la langue française (1979), « Féminisation des titres », Québec, *Gazette officielle du Québec* [partie 1 : « Avis juridique »], 28 juillet 1979, 111^e année, n° 30, p. 7394-7395.
- 18 Martin, Gabriel (2017), « Féminisation lexicale au Québec : esquisse historique », Sherbrooke, *Entrée Libre*, novembre 2017, vol. 32, n° 7, p. 8.
- 19 Baril, Lynda et Hélène Lévesque (1986), « La revanche du e muet », Montréal, *La Vie en Rose*, septembre 1986, n° 38, p. 24.
- 20 Rowan, Renée, « “La” ministre », Montréal, *Le Devoir*, 3 juillet 1979, vol. 70, n° 152, p. 16.
- 21 De Villers, Marie-Éva, « La femme du boulanger et le génie de la langue française », Montréal, *La Presse*, 16 août 1997, 113^e année, n° 292, p. B3.
- 22 Lamothe, Jacqueline et Céline Labrosse, « Un fragment de féminisme québécois des années 80 : la féminisation linguistique », *Recherches féministes*, vol. 5, n° 1, 1992, p. 143-151.
- 23 Ces avis ont été publiés dans la *Gazette officielle du Québec* du 28 mars 1981 (p. 5040-5041), du 25 juillet 1981 (p. 8519), du 24 mars 1984 (p. 1238) et du 31 mai 1986 (p. 2762). Les avis historiques sur la féminisation d'appellations ont été retirés dans le numéro du 10 mai 2014 (p. 513), puis ont été remplacés par un nouvel avis dans celui du 9 mai 2015 (p. 509-510).
- 24 Office de la langue française (1986), *Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage*, Montréal, Office de la langue française, 1986.
- 25 Escomel, Gloria (1986), « Un “e” muet fait beaucoup de bruit », Montréal, *La Presse*, 16 août 1986, 102^e année, n° 292, p. B6.
- 26 Martin, André et Henriette Dupuis (1985), *La Féminisation des titres et les leaders d'opinion : une étude exploratoire*, Montréal, Office de la langue française, Coll. « Langues et sociétés », 1985.
- 27 Martel, Pierre et Hélène Cajolet-Laganière (1996), *Le français québécois : usages, standard et aménagement*, Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, 1996, p. 106.
- 28 Larrivée, Pierre (2009), *Les Français, les Québécois et la langue de l'autre*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 163-177.
- 29 Druon, Maurice (1997), « Madame le Ministre, Monsieur la souris », Paris, *Le Figaro*, 15 juillet 1997, n° 16458, p. 28; Druon, Maurice, Hélène Carrère d'Encausse et Hector Bianciotti (1998), « L'Académie française veut laisser les ministres au masculin », Paris, *Le Figaro*, 9 janvier 1998, n° 16611, p. 25.
- 30 Beaudoin, Louise (1998), « La langue française doit être moderne et innovatrice », Montréal, *La Presse*, 24 janvier 1998, 114^e année, n° 93, p. B3.
- 31 De Villers, Marie-Éva (1998), « Un mal qui répand la terreur », Montréal, *Le Devoir*, 27 janvier 1998, vol. 89, n° 15, p. A7.
- 32 Cet épisode de la lutte des femmes a contribué à l'affirmation du français québécois standard par rapport au français de France, lequel était généralement perçu comme la source d'une norme quasi unique jusqu'à la seconde moitié du 20^e siècle. Cessant de se représenter comme une colonie périphérique, le Québec poursuit, au 21^e siècle, l'affirmation de son statut de « copropriétaire » du français.
- 33 Bouchard, Guilloton et Vachon-L'Heureux, *op. cit.*, p. 21-22.
- 34 D'abord employée presque exclusivement en Suisse, la graphie féminisée *cheffe* a aujourd'hui gagné l'usage standard au Québec, bien qu'elle ne soit pas encore consignée dans la plupart des sources normatives (Martin, Gabriel, « Chronique linguistique — Quel est le féminin du mot *chef* en français québécois contemporain? », Sherbrooke, *Le Collectif*, 12 septembre 2017, vol. 41, n° 1, p. 7.).
- 35 Pour une liste normative des principales formes d'appellations féminisées privilégiées par l'Office québécois de la langue française, voir Guilloton, Noëlle et Hélène Cajolet-Laganière (2014), *Le français au bureau*, 7^e édition, revue et augmentée par Martine Germain et Noëlle Guilloton, Québec, Les Publications du Québec, 2014.
- 36 De manière complémentaire à la féminisation, on voit émerger de nouvelles formes épécènes, grammaticalement neutres, telles que le pronom *iels* (plutôt que *ils, elles*), le nom *muniel* (plutôt que *monsieur, madame*) et l'adjectif *intellectuèle* (plutôt que *intellectuel, intellectuelle*). Cette stratégie, que l'on nomme *dégenrification lexicale* ou *queerisation lexicale*, répond notamment à certaines revendications de milieux dits *queers*. La graphie épécène *professionnèle* est l'une des formes ainsi privilégiées. Elle est employée depuis 1998 dans le nom de la Fédération des professionnelles (Labrosse, Céline, « Le mot “professionnèle” va à contre-courant de la “grammatocratie” », Montréal, *La Presse*, 9 janvier 1999, 115^e année, n° 78, p. B3).
- 37 Voir Evain, Aurore, « Histoire d'autrice, de l'époque latine à nos jours », Paris, *Séméion : travaux de sémiologie*, février 2008, vol. 6, p. 53-62, ainsi que Martin, Gabriel, « Une auteure ou une autrice? », Sherbrooke, *Entrée Libre*, novembre 2017, vol. 32, n° 7, p. 8.
- 38 Pour un compendium des pratiques militantes les plus récentes, voir Lessard, Michaël et Suzanne Zaccour, *Grammaire non sexiste de la langue française : le masculin ne l'emporte plus!*, Saint-Joseph-du-Lac, M éditeur, 2017. Cet ouvrage introduit le terme de *féminisation ostentatoire*, par opposition à la *féminisation invisibilisante*.
- 39 Martin, Gabriel, « Atelier sur la communication non sexiste — Quand le masculin ne l'emporte plus! », Sherbrooke, *Le Collectif*, 26 septembre 2017, vol. 41, n° 2, p. 14.